

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 90 (1939)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

matières premières nécessaires à la plupart de nos activités industrielles. C'est le cas notamment en ce qui concerne les carburants et toute possibilité de production indigène présente, à cet égard, le plus grand intérêt.

Les essais concluants réalisés avec le « gaz de bois » sont connus et personne n'ignore l'importance des forêts suisses qui constituent une réserve quasi inépuisable. Leur exploitation rationnelle offre, en outre, une occupation hivernale lucrative pour nos populations des Alpes et Préalpes, ainsi qu'une source de bénéfices appréciables pour les cantons et communes, grands propriétaires de forêts.

Enfin et surtout, des considérations d'ordre économique et militaire viennent s'ajouter aux avantages évoqués ci-dessus, tandis que le seul « inconvénient » d'une très large utilisation du gaz de bois serait de diminuer d'autant les droits de douane perçus sur la benzine.

On peut s'étonner, dans ces conditions, que l'équipement de camions avec des générateurs à gaz de bois ne connaisse pas déjà un grand développement chez nous. Pourtant, de tels véhicules, dont l'industrie suisse fournit d'excellents modèles, bénéficient généralement de taxes réduites; le bois préparé leur est fourni à bon compte; le coût de consommation est très inférieur à celui de la benzine et le système est aujourd'hui remarquablement mis au point.

Qu'attendent les autorités et les milieux compétents du trafic automobile, comme aussi le public en général, pour s'intéresser très activement au problème ainsi résolu ? La question mérite d'être posée à la veille du Salon de l'automobile 1939, dans l'espoir, qu'en réponse, des réalisations seront entreprises selon un programme de grande envergure.

(*Gazette de Lausanne*, n° 57, du 27 février 1939.)

---

## CHRONIQUE.

### Confédération.

Le Conseil fédéral a confié le poste d'inspecteur de la pêche à M. *Alfred Mathey-Doret*, ingénieur forestier de 1<sup>re</sup> classe à l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche. Depuis l'automne 1936, ce poste était resté vacant. — Nos cordiales félicitations au nouvel élu !

*Institut fédéral de recherches forestières.* Un poste nouveau d'assistant venant d'être créé, c'est M. *Hermann Etter* de Bischofszell (Thurgovie), ingénieur forestier, qui vient d'être appelé à le revêtir. Il fonctionnait jusqu'ici comme assistant à notre Ecole forestière.

*Division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale.* Viennent d'être nommés assistants les deux ingénieurs forestiers suivants : MM. *Henri Oberli*, de Rüderswil (Berne) et *Fritz Fischer*, de Triengen (Lucerne).

## Cantons.

**Soleure.** *Rapport de gestion du Département forestier sur l'exercice 1938.* Ce rapport annuel, toujours très complet, contient de nombreuses données instructives, parmi lesquelles nous avons glané les suivantes :

*Revision de plans d'aménagement de forêts communales.* Ces revisions, qui furent au nombre de huit, s'appliquent à une étendue boisée totale de 1404 ha. Elles ont fait constater une augmentation totale du volume sur pied de 17.560 m<sup>3</sup>; celle de la possibilité a été de 370 m<sup>3</sup>. Moyenne du volume sur pied : 235 m<sup>3</sup> à l'hectare.

*Dégâts aux forêts.* Les ouragans des 29 janvier et 3 avril ont jeté à terre environ 11.000 m<sup>3</sup> de bois. — Le chermès des aiguilles du sapin (*Dreyfusia Nüsslini*) a continué d'exercer ses méfaits sur toute l'étendue du canton, cela plus gravement encore qu'en 1937. Quant au *némate de l'épicéa*, c'est la région de Riedholz, qui en a souffert le plus. Ses dégâts furent tels que l'administration des forêts bourgeoises de Soleure a décidé de combattre l'insecte, au printemps 1939, par l'aspersion de poudres insecticides.

*Exploitations.* Dans les *forêts domaniales*, elles se sont élevées à 5,8 m<sup>3</sup> par hectare (4,6 m<sup>3</sup> en 1937), qui ont rapporté brut 125 fr. (1937 : 85 fr.). Rendement net à l'hectare : 64,40 fr. (1937 : 37,20 fr.) et 11,20 fr. par mètre cube exploité (1937 : 8,10 fr.). — Dans les *forêts communales*; exploitations : 6,2 m<sup>3</sup> par hectare (1937 : 6,0). Leur rendement net, durant les cinq dernières années, peut être récapitulé comme suit :

|              | En % du<br>rendement brut | Par ha | Par m <sup>3</sup> |
|--------------|---------------------------|--------|--------------------|
| 1934 . . . . | 39 %                      | 49 fr. | 8,90 fr.           |
| 1935 . . . . | 41 %                      | 60 »   | 8,40 »             |
| 1936 . . . . | 31 %                      | 34 »   | 5,85 »             |
| 1937 . . . . | 35 %                      | 45 »   | 7,50 »             |
| 1938 . . . . | 40 %                      | 56 »   | 9,10 »             |

Pour les trois communes à gérance technique (Soleure, Granges et Olten), le rendement net à l'hectare s'est haussé de 62 à 81 fr., tandis que pour les autres communes la progression fut de 42 à 52 fr.

*Caisses forestières de réserve.* C'est le canton de Soleure — nous l'avons relevé souvent déjà — qui possède les caisses forestières de réserve communales les plus anciennes en Suisse. Elles comptent parmi les plus riches et, il n'est pas inutile de le répéter, aussi parmi celles qui, durant la période de crise actuelle, ont rendu les plus précieux services. (La plus richement dotée, soit celle d'Olten [564 ha de forêts] avait, à fin 1937, un capital de 373.640 fr., soit de 660 fr. par hectare des forêts en cause.) Leur montant total, à fin 1938, était de 4.748.000 francs, en augmentation de 87.270 fr. sur celui de l'année précédente.

Des sommes prélevées sur le montant des caisses de réserve, en 1938, 244.860 fr. ont été affectés à des buts non forestiers, soit

220.200 fr. aux bourses des pauvres et 24.660 fr. à divers. (Dans ces chiffres, ne sont pas compris ceux concernant les trois communes à gérance technique.)

On est heureux de pouvoir constater que ces fonds de réserve qui, durant les dernières années de la crise économique, avaient rétrogradé — il avait fallu y puiser abondamment, et c'est là justement leur destination — ont repris leur marche ascendante. Les communes qui ont la chance d'avoir pu en bénéficier peuvent se réjouir de voir, enfin, l'ère des vaches maigres sembler devoir toucher à son terme.

H. B.

**Neuchâtel.** La *Société neuchâteloise des forestiers* a tenu, le 25 mars dernier, sa séance administrative annuelle, à Neuchâtel. Séance d'une après-midi, consacrée aux questions administratives et à une communication scientifique d'un de ses membres.

Pour la seconde de ses rencontres annuelles, la course d'été, la Société décida de l'organiser pour la visite de l'exposition de Zurich. L'organisation définitive en fut laissée au comité, qui étudiera la possibilité d'une sortie de deux jours. L'état satisfaisant de la caisse permettra de donner à chaque participant une subvention de 15 fr.

La réception de neuf nouveaux membres clôtura la partie administrative.

M. Péter, inspecteur du 3<sup>me</sup> arrondissement, présenta ensuite un travail sur certains « problèmes de culture forestière sur le versant sud de la Montagne de Boudry ». Une longue série de projections suivit l'exposé dont un résumé est superflu, ce travail devant paraître au « Journal forestier suisse ».

P.

**Valais.** *Union des forestiers valaisans.* A la fin de février dernier, le comité de cette association a adressé une circulaire à ses membres. Désireux de faire connaître les buts et l'activité de celle-ci, nous la reproduisons partiellement ci-dessous.

Avec l'an 1939, notre Société entre dans sa 21<sup>me</sup> année d'existence et commence une nouvelle étape, que nous voulons espérer prospère et féconde. Le beau résultat de l'assemblée générale de Fionnay, en 1938, est plein de promesses pour l'avenir. Aussi est-ce avec une entière confiance dans l'avenir de notre chère Société que le nouveau comité s'est mis résolument à la tâche. Il s'est organisé, en désignant comme vice-président et secrétaire M. H. Dorsaz, ingénieur forestier, et comme trésorier M. Délez, garde de triage.

Nous tenons à vous rappeler que le comité de l'U. F. V. se met à votre entière disposition pour tous renseignements, conseils ou directions concernant votre situation professionnelle.

Toute raison de politique partisane reste absolument exclue.

Nous vous demandons instamment de bien vouloir nous communiquer vos idées, vos propositions et suggestions concernant l'orientation, le développement et la bonne marche de notre association.

Nous pensons remettre à l'ordre du jour une œuvre qui nous tient beaucoup à cœur : la fondation, si ce n'est d'une caisse de retraite, au moins d'une caisse de secours et d'entr'aide. Nous avons reçu à ce sujet de précieux encouragements. Nous nous renseignerons sur des organisations similaires existantes et nous espérons, lors de la prochaine assemblée générale, pouvoir vous présenter un projet adapté à nos moyens, acceptable et réalisable.

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer que l'adhésion de nos collègues du Haut-Valais est en bonne voie de réalisation. Seules, des modalités d'organisation, découlant de la différence de langue, restent encore à établir. Mais ces difficultés seront bientôt vaincues et nous aurons la grande joie de voir réunis, dans le sein de l'U. F. V., tous les forestiers et tous les amis de la forêt, de la Furka jusqu'au Léman.

Nous voulons vous soumettre encore les propositions suivantes :

Considérant le puissant moyen d'instruction et de développement que deviendront de plus en plus nos assemblées générales, grâce aux conférences données par des personnes qualifiées — en l'occurrence les membres dévoués du Corps forestier supérieur — grâce aussi aux travaux présentés par les gardes forestiers, basés sur leurs observations et expériences personnelles; grâce encore aux discussions et échanges de vue sur l'activité professionnelle. Considérant, d'autre part, que l'assemblée bisannuelle ne répond plus au besoin d'une activité réelle et soutenue, absolument indispensable pour assurer la vitalité de notre Société, nous vous demandons de voir s'il n'y aurait pas lieu de tenir *annuellement* notre assemblée générale.

Nous vous proposons aussi de la tenir dorénavant durant un jour ouvrable, de façon que nous puissions disposer pour nos travaux de la journée entière.<sup>1</sup>

Nous vous rendons attentifs aux dispositions statutaires prévoyant l'organisation, au sein de la Société, de sections d'arrondissement. Nous vous invitons de bien vouloir communiquer au comité central la composition de chaque comité local, ainsi que ses propositions éventuelles.

Cette circulaire était signée de MM. *Angelin Besse*, président, et *Hans Dorsaz*, secrétaire de l'Union des forestiers valaisans.

C'est avec plaisir que nous constatons le désir, exprimé dans ce qui précède, de voir tous les agents et les préposés forestiers du Valais se réunir pour travailler en commun. Tous nos vœux pour qu'il puisse être réalisé bientôt, à la complète satisfaction de ceux qui furent à la tête de cette heureuse initiative. H. B.

---

<sup>1</sup> A la présente circulaire était annexé un questionnaire que les intéressés étaient priés de retourner, dûment signé, au comité de l'U. F. V.

### Etranger.

**Italie.** Le périodique forestier mensuel « *L'Alpe* », publié par le « Touring club » italien, a cessé de paraître, après 25 ans d'existence. Il en va être de même d'un autre périodique « *La Montagna italiana* ». Ces deux journaux ont été remplacés par une revue mensuelle nouvelle, « *La Rivista Forestale Italiana* », de tendance technico scientifique, qui paraît sous la direction du général, professeur Dr *Augusto Agostini*, commandant de la Milice forestière nationale.

Les cahiers de feu « *L'Alpe* » étaient fort bien rédigés et richement illustrés. Ses articles étaient consacrés surtout aux travaux de reboisement et de défense divers, auxquels l'Etat italien a donné, depuis quelques années, une vigoureuse impulsion. On y pouvait lire fréquemment aussi d'intéressantes études sur la botanique forestière, ou encore sur différents problèmes de la technologie forestière.

**Finlande.** *Locomotives chauffées au bois.* La direction des chemins de fer de l'Etat de Finlande vient de décider la réduction, pour 1939, de la consommation du charbon et l'augmentation du nombre des locomotives dont le chauffage est assuré au moyen du bois. Jusqu'à présent, on a transformé 35 locomotives. Cette mesure n'a pas été prise seulement pour faire des économies de charbon, mais pour utiliser les grandes quantités de bois de chauffage que produisent les nombreuses et vastes forêts du pays. Seules les locomotives des trains rapides continueront à être chauffées au charbon.

**Egypte.** Une firme du Caire se dispose à importer, à titre d'essai, 75.000 *traverses de bois brésilien* destinées aux chemins de fer de l'Egypte. Le Conseil fédéral du commerce extérieur, à Rio de Janeiro, a donné tout son appui à cette initiative qui pourra ouvrir d'autres marchés du Proche Orient à cette industrie brésilienne.

(*Revue internationale du bois*, n° 63, mars 1939.)

---

### BIBLIOGRAPHIE.

**Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy.** Tome VII, fasc. 1; 291 p., avec 9 planches hors texte. — Editeur : Berger-Levrault, à Nancy. — 1938.

Ce premier fascicule du 7<sup>me</sup> tome des Annales de la Station de recherches forestières de France contient deux études. L'une, soit celle sur le *gemmaage des pins en France*, par M. A. Oudin, conservateur des eaux et forêts, a été analysée ici au cahier n° 3 (p. 66/67); nous n'y reviendrons pas.

L'autre étude, d'ordre historique, est la publication d'une œuvre posthume d'*Eugène Reuss*, qui enseigna pendant quelques années l'aménagement et l'économie politique, à l'école forestière de Nancy (1880—1889):